

d'amélioration ; assurant de son côté le Parlement, du concours & de l'appui de Sa Majesté à l'égard de toutes les mesures qu'il prendra pour l'accomplissement de ces objets. Les Adresses des deux Chambres qui ont suivies le discours du Comte de Northumberland, sont remplies de témoignages de leur fidélité & de leur attachement à la personne du Roi, & de promesses de se conformer entièrement aux intentions de Sa Majesté.

Depuis son ouverture, le Parlement d'Irlande a touché à des points qui exciteront l'attention de la Cour. Il a ordonné qu'il lui fût remis des listes de toutes les pensions civiles & militaires assignées sur les fonds publics de l'Irlande, avec les enrégistremens des Patentes & Lettres du Roi qui les constituent. Car on remarque à ce sujet, & c'est ce qui déplaît le plus aux Irlandois, que la plupart de ces pensions ont été données à des personnes qui ne résident point en Irlande. Aussi, pour concourir à une satisfaction à tel égard, on leur a fait entendre, que le Roi n'accorderoit plus de semblables pensions, & qu'il ne revêtiroit plus d'aucun emploi en Irlande ses Sujets d'Angleterre & d'Ecosse. Le même Parlement a créé des Commissaires pour rechercher les causes des troubles qui se sont élevés dans la Province d'*Ulster*, afin d'en prévenir le renouvellement ; & pour obvier aux influences du Ministère sur les Membres de l'une & de l'autre Chambres, il a motivé un Acte qui limitera la durée des Parlemens d'Irlande.

Mais revenons à celui d'Angleterre. A mesure que son ouverture approchoit, on a vû éclore encore de ces traits capables d'en exciter l'attention & de le détourner des affaires nationales